



Rapport d'étape du Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ



Rédaction

Dominique Savoie

Cueillette et analyse des données

Carole Gingras, Sylvie Lépine, Marthe Messier,
Dominique Savoie, André Poirier (Écho Sondage)

Secrétariat

Annie Gagnon

Relecture (français)

Annie Gagnon et Francine Vigeant

Coordination de la publication

Isabelle Gareau

Page couverture et mise en page

Anne Brissette

Ce rapport n'aurait pu être rédigé sans la collaboration des dirigeants et des dirigeantes de tous les grands syndicats de la FTQ, des syndicats locaux uniques ou composés et de leurs unités locales ainsi que des conseils régionaux qui ont répondu aux questionnaires. La FTQ les en remercie ainsi que le Comité de la condition féminine et les différents services de la FTQ qui ont participé à la cueillette des données internes.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-8038

Sans frais : 1 877 897-0057

www.ftq.qc.ca

Introduction

Au dernier Congrès de la FTQ, en 2007, des résolutions ont été adoptées qui demandaient à la FTQ de refaire le portrait de la place des femmes à la FTQ et chez les affiliés (voir annexe 1). En effet, il y a 20 ans, au Congrès de 1989, un Comité sur l'accès à l'égalité, composé de membres du Bureau et du Comité de la condition féminine de la FTQ, avait déposé un rapport, *La place des femmes dans nos structures syndicales*.¹

Le présent rapport d'étape est un premier résultat des travaux du Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ qui a été créé en 2008 (voir annexe 2). Sous la présidence du secrétaire général de la FTQ, René Roy, le comité est composé de trois membres du Bureau, soit Lina Aristeo (UES – 800, anciennement UNITE-HERE), Louis Bolduc (TUAC) et Serge Cadieux (SEPB), ainsi que de trois membres du Comité de la condition féminine, soit Danielle Legault (SQEES – 298), Marie-Andrée L'Heureux (SCEP) et Manon Lupien (SCFP). La vice-présidente Danielle Casara siège à titre d'observatrice.

Le comité a adopté un programme de travail en deux volets, quantitatif et qualitatif. Le présent rapport d'étape présente certains des résultats de la recherche quantitative d'où se dégage un sentiment général d'évolution positive même si, en certains lieux, les écarts entre la participation des femmes et leur proportion dans l'effectif de la FTQ et de ses diverses composantes peuvent être encore grands.

En raison de la réception tardive d'un nombre appréciable de questionnaires et des délais subséquents dans le traitement des données, une analyse plus détaillée des résultats suivra le Congrès de la FTQ. Ce rapport plus substantiel sera disponible sur le site Internet de la FTQ². La recherche qualitative s'en inspirera, elle qui a pour objectif d'identifier les raisons qui limitent la participation des femmes ainsi que les moyens à mettre de l'avant pour améliorer l'accueil, le soutien et la formation de la relève féminine afin de faciliter le cheminement des femmes dans les structures syndicales.

Ce rapport est divisé en deux parties. La première fait état des principaux constats à l'aide de quelques exemples. La deuxième propose des recommandations qui sont soumises aux débats de ce 29^e Congrès de la FTQ et qui permettront au comité de poursuivre ses travaux.

1. FTQ, *Rapport du Comité sur l'accès à l'égalité*, XXI^e Congrès, 27 novembre au 1^{er} décembre 1989, 26 pages et annexes.

2. À l'adresse www.ftq.qc.ca



PARTIE 1

Des améliorations, mais encore des préoccupations

Une augmentation substantielle du nombre et de la proportion des femmes dans l'effectif de la FTQ

En 1989, la FTQ a évalué qu'elle représentait 100 000 femmes, soit 30 % de son effectif d'alors.

Vingt ans plus tard, en utilisant un échantillon et une méthodologie plus raffinée, la FTQ peut affirmer représenter entre 190 000 et 200 000 femmes, soit entre 35 % et 37 % de son effectif total évalué à 545 000 membres (voir encadré et annexe 3).

Cette augmentation suit bien sûr l'augmentation de la présence des femmes sur le marché du travail, mais représente aussi le résultat des efforts de syndicalisation qu'ont consentis les syndicats de la FTQ dans des secteurs où les femmes sont plus présentes.

Quelques considérations méthodologiques

Des taux de réponse très élevés

La cueillette de données a été faite par questionnaire, un pour chacun des quatre niveaux de structure : les grands syndicats, les syndicats locaux composés, le niveau local (qui regroupe les syndicats locaux uniques et les unités locales des syndicats locaux composés) ainsi que les conseils régionaux. La FTQ représente un cinquième niveau de structure pour lequel les données ont été recueillies auprès des différents services de la FTQ.

La validité de ces résultats est importante. En effet, les taux de réponse sont très élevés :

- ▼ 14 grands syndicats représentant 505 719 membres ont répondu, pour un taux de réponse de 61 % des syndicats et, surtout, de 98 % des membres de la FTQ;
- ▼ 15 des 17 conseils régionaux ont répondu, pour un taux de réponse de 88 %;
- ▼ le taux de réponse est d'environ 30 à 35 % des syndicats locaux composés et de l'ensemble du niveau local ainsi que de 40 à 45 % des membres, ce qui est un très bon taux de réponse pour un sondage par questionnaire auprès d'un nombre élevé de répondants difficiles à rejoindre.

Entre 35 % et 37 % de femmes

Pour évaluer la proportion de femmes dans l'effectif global de la FTQ, la source de données la plus fiable aurait été l'information recueillie au niveau local, parce que les personnes répondantes y ont une meilleure connaissance de leurs membres. Il est cependant impossible d'obtenir un taux de réponse très élevé à ce niveau parce que le nombre de groupes est très grand et qu'il n'est pas possible pour la FTQ de faire des rappels. La fourchette représente donc un compromis entre les avantages et les inconvénients associés à deux sources distinctes, les questionnaires des grands syndicats et ceux du niveau local. Au niveau des grands syndicats, le taux de réponse est de loin le plus élevé pour une connaissance cependant moins fine de l'information. On y déclare un effectif composé de 35 % de femmes. Au niveau local, le taux de réponse est moindre, mais l'information y est de meilleure qualité. On y déclare un effectif composé de 37 % de femmes. L'écart entre les deux résultats n'est pas très grand, ce qui ajoute encore plus de validité aux résultats.

Une évolution positive...

L'enquête auprès des différentes composantes du mouvement FTQ a porté sur un bon nombre d'éléments : les structures comme les postes à l'exécutif ou dans les divers comités; les instances telles que les assemblées ou les congrès; les activités de formation, mais aussi des colloques, des journées de réflexion, etc.

Le sentiment général qui se dégage est celui d'une évolution positive de la place qu'occupent les femmes ainsi que d'une réduction de l'écart avec la proportion de femmes qui composent l'effectif de la FTQ et de ses diverses composantes. En certains lieux, cet écart peut cependant être encore grand.

... au niveau local

C'est au niveau local que l'évolution semble être la plus positive. Il faut rappeler que, déjà en 1989³, il n'y avait pas vraiment d'écart entre la représentation des femmes dans les exécutifs locaux et leur proportion dans l'effectif global. Il existait cependant un écart négatif dans les comités (7 points de pourcentage de moins) et encore plus chez les personnes déléguées syndicales (9 points de moins).

Aujourd'hui, la situation n'est pas parfaite, mais elle s'est améliorée. Dans tous les cas, la proportion de femmes a augmenté et les écarts se sont réduits.

- ▼ La proportion de femmes déléguées syndicales est de 31 % en comparaison de 37 % pour l'effectif global au niveau local, soit un écart de 6 points de pourcentage de moins.
- ▼ La proportion de femmes dans les comités est de 36 %, sans véritable écart avec la proportion dans l'effectif global, soit 1 point de pourcentage de moins.
- ▼ La proportion de femmes dans les exécutifs locaux est de 48 % et dépasse de manière importante la proportion dans l'effectif global, soit 11 points de pourcentage de plus.

... dans la formation syndicale

C'est aussi en matière de formation syndicale que la situation semble avoir évolué positivement même s'il n'est pas possible de faire des comparaisons quantitatives.

Aujourd'hui, la proportion de participantes dans l'ensemble des cours des grands syndicats, des syndicats locaux composés et des conseils régionaux est très proche de la proportion de femmes dans l'effectif global (32 % contre 35 %). Il en est de même pour la proportion de femmes formatrices (35 %).

Les cours où la proportion de femmes est plus élevée que la moyenne se rapportent directement à des droits revendiqués par les femmes comme le cours sur les conditions de vie et de travail des femmes (77 %), sur l'équité salariale (59 %) ou celui sur les droits parentaux (52 %).

Les cours plus traditionnels comptent une proportion inférieure de femmes, par exemple la négociation collective (29 %), le délégué syndical et la déléguée syndicale (29 %) ou la santé et la sécurité du travail (30 %).

Les femmes sont aussi moins présentes dans une partie de la formation dispensée par la FTQ. Par exemple, depuis le dernier congrès, les femmes représentent 25 % des personnes qui ont participé aux sessions de formation spécialisée ou 29 % au Collège FTQ – Fonds.

... même et surtout chez les jeunes

On ne peut parler du portrait des femmes à la FTQ sans porter une attention particulière aux jeunes femmes.

- ▼ C'est en 2000, dans le suivi du Colloque sur les jeunes et le syndicalisme, que la FTQ a créé un Comité des jeunes. Les femmes y sont fort bien représentées, soit 40 % des membres du comité.

3. Il faut préciser que les données ne sont pas totalement comparables avec 1989, car les unités locales des syndicats locaux composés n'avaient alors pas été rejointes.

- ▼ Depuis 2007, la FTQ organise, chaque année, un camp de formation de deux jours qui est ouvert à d'autres jeunes que les seuls membres du comité. Depuis le dernier congrès, la participation au camp est en continuelle augmentation : 53 personnes en 2008; 87 personnes en 2009; 99 personnes en 2010. Plus intéressante encore est l'augmentation de la participation féminine, de 25 % à 33 % et enfin à 39 %.
- ▼ Les femmes représentent 29 % de l'ensemble des personnes ayant participé au Collège FTQ – Fonds depuis le dernier congrès. La proportion de jeunes femmes au sein de ce groupe est plus élevée que celle des jeunes hommes : 30 % de l'ensemble des femmes ont 35 ans ou moins contre 21 % de l'ensemble des hommes; 57 % des femmes ont 40 ans ou moins contre 40 % des hommes.

Des problèmes qui persistent...

... au niveau local

Les moyennes cachent parfois des réalités très diversifiées. Par exemple, comme cela a été présenté précédemment, la participation des femmes à la formation syndicale est comparable à leur présence dans l'effectif global de la FTQ. Pourtant, sous cette moyenne, la participation est très différente selon le type de cours.

Dans diverses études que la FTQ a faites depuis le début des années 1970, l'atteinte d'une juste représentation féminine semblait plus facile dans les syndicats de plus petite taille ou lorsque le pourcentage de membres féminins était assez faible⁴. Ces tendances semblent encore présentes en 2010. Ainsi, même si les femmes sont présentes dans les comités locaux en proportion de l'effectif global, elles sont sous-représentées dans les comités des unités de grande taille⁵ : une présence de 31 % contre 37 % de l'effectif global. Il en est de même dans les unités qui représentent majoritairement⁶ ou très majoritairement⁷ des femmes :

- ▼ une présence de 59 % dans les comités des unités majoritairement composées de femmes contre une moyenne de 69 % pour l'effectif global de ces unités;
- ▼ une présence de 76 % dans les comités des unités très majoritairement composées de femmes contre une moyenne de 83 % pour l'effectif global de ces unités.

4. FTQ, *Rapport du Comité sur l'accès à l'égalité*, pages 5 et 9. On y discute de la situation de 1989, mais aussi de celle du début des années 1970 et 1980.

5. Les unités de grande taille regroupent 101 membres ou plus.

6. Les unités qui représentent majoritairement des femmes sont celles qui regroupent de 51 % à 75 % de membres féminins, pour une moyenne de 69 % de femmes.

7. Les unités qui représentent très majoritairement des femmes sont celles qui regroupent 76 % ou plus de membres féminins, pour une moyenne de 83 % de femmes.

... au haut de la pyramide : un plafond de verre?

Le plafond de verre n'existe pas qu'au sommet des entreprises. On le perçoit aussi dans les structures du mouvement FTQ. L'analyse de la présence des femmes dans les exécutifs des différents niveaux de structure le montre.

- ▼ Au niveau local, tel que présenté auparavant, les femmes sont proportionnellement plus présentes que dans l'effectif global (48 % contre 37 %).
- ▼ À un niveau intermédiaire, on trouve les syndicats locaux composés et les conseils régionaux qui présentent un écart négatif de 8 points de pourcentage entre les proportions de femmes dans l'exécutif et dans leur effectif global, respectivement 31 % contre 39 % et 26 % contre 34 %.
- ▼ Au niveau le plus élevé, à l'exécutif de la structure québécoise des grands syndicats (quand il y en a une) et à la FTQ, l'écart est très important, de 17 à 18 points de pourcentage de moins, en comparant respectivement 17 % et 18 % contre 35 %.

Qui plus est, au plus haut niveau, dans les instances de la FTQ⁸, la situation n'a pas évolué, ce qui veut dire que l'écart avec la proportion de femmes dans l'effectif s'est creusé.

8. Il n'y a pas de données comparatives pour les grands syndicats.

- ▼ Au Bureau de la FTQ, depuis qu'il existe 3 postes réservés aux femmes, cette proportion minimale (18 %) est la plus courante. À quelques reprises par le passé, il y a eu une femme représentant un syndicat ou les conseils régionaux, mais ce n'est plus le cas.
- ▼ Au Conseil général de la FTQ, la proportion de femmes a varié de manière non linéaire entre 15 % et 19 % depuis 1982. En 2010, les femmes représentent 17 % des membres du Conseil général.
- ▼ Dans les congrès, l'évolution la plus substantielle a eu lieu entre 1970 et le milieu des années 1980 alors que la proportion de femmes est passée de 10 % à 24 %. Par la suite, la proportion a varié de manière non linéaire, entre 20 % et 29 %. Au dernier Congrès de 2007, 24 % des membres délégués étaient des femmes.

... dans des domaines « réservés »

Déjà en 1989, le domaine de la santé et sécurité du travail (SST) avait été identifié comme étant particulièrement réservé aux hommes. De légères avancées y ont été faites par les femmes, mais un écart assez substantiel existe encore avec la proportion de femmes dans l'effectif global de la FTQ.

- ▼ Du côté de la stagnation, les femmes représentent 19 % des membres FTQ siégeant à la Commission des lésions professionnelles (CLP) ainsi que 14 % des représentants à la prévention qui ont participé à la rencontre qui a lieu entre chaque Congrès de la FTQ.
- ▼ À mi-chemin entre la stagnation et l'évolution positive, la présence des femmes dans les comités locaux de SST a augmenté entre 1989 et 2010, mais l'écart avec l'effectif global est encore assez prononcé : 31 % des membres de comités SST locaux sont des femmes contre 37 % pour l'effectif global, soit encore 6 points de pourcentage de moins.
- ▼ De la même manière, les femmes participent en plus grand nombre à la formation syndicale donnée par les syndicats et les conseils régionaux, mais encore en dessous de leur proportion dans l'effectif global, soit 30 % contre 35 %. À la FTQ, les femmes ne représentent aussi que 23 % des personnes ayant suivi une formation spécialisée.
- ▼ Du côté décidément positif, l'évolution de la participation féminine au Comité SST de la FTQ est à souligner. Ce comité est le plus gros de la FTQ, regroupant 45 personnes en 2010, dont 40 % sont des femmes. Il s'agit d'une évolution marquée et continue alors qu'en 1989, seules 11 % étaient des femmes.

Sans tenter de tout expliquer avant d'avoir fait l'analyse qualitative, il est intéressant de regarder l'évolution de quelques « nouveaux » dossiers afin de voir de quelle manière s'y insèrent les hommes et les femmes de la FTQ.

Un premier constat : les dossiers techniques ou perçus comme tels, à l'instar de celui de la SST, demeurent fortement masculins. L'exemple de l'implication dans le dossier des régimes de retraite est à cet égard significatif. C'est à peine 10 % de femmes qui y sont impliquées à divers titres : le Comité sur les régimes de retraite et d'assurance de la FTQ ne compte aucune femme⁹; depuis le dernier congrès, la formation dispensée par la FTQ, qu'elle soit spécialisée ou pour les formateurs et les formatrices attire entre 9 % et 11 % de femmes. Cependant, depuis le dernier congrès, la formation de base, qui vise la mobilisation des militants et des militantes autour des questions concernant les régimes de retraite et la sécurité financière à la retraite, rejoint presque autant de femmes (48 %) que d'hommes. Il en est de même pour le cours *Prendre en main sa retraite*, mais pour une autre raison puisqu'il s'adresse aux couples, les membres y étant accompagnés de leur conjoint ou conjointe.

9. Il y en a déjà eu une ou deux mais pour peu de temps.

Un deuxième constat : les dossiers sociaux ou perçus comme tels attirent éventuellement plus les femmes. C'est le cas notamment du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. Par exemple, au niveau local, 46 % sont des femmes. Dans les conseils régionaux, c'est plus de 70 % de femmes qui occupent le poste de coordonnatrice du réseau. La présence féminine dans le Comité FTQ sur l'alcoolisme et autres toxicomanies a aussi grandement évolué : de 10 % de femmes en 1989 à 42 % en 2010. L'évolution a été graduelle, mais plus accentuée au tournant des années 2000.

... dans les postes de conseillères syndicales

En 2010, la proportion de femmes qui occupent un emploi de conseillère syndicale est de 20 % pour les syndicats. Il s'agit d'une augmentation importante puisqu'en 1989, les femmes ne représentaient que 13 % de l'ensemble des conseillers des syndicats. Malgré cette augmentation, il faut constater que l'écart avec la proportion de femmes dans l'effectif global est encore très substantiel, 15 points de pourcentage en moins (20 % contre 35 %¹⁰).

À la FTQ, il y avait déjà 30 % de femmes conseillères syndicales en 1989, une proportion qui est restée stable jusqu'aux années 2000. En 2010, cette proportion est de 38 %. À la FTQ, hier comme aujourd'hui, il n'y a pas d'écart avec la proportion de femmes dans l'effectif global.

10. Si chaque syndicat respectait sa propre proportion de femmes dans son effectif, ce serait globalement 32 % de femmes qu'on devrait retrouver chez les conseillers des syndicats. Même par rapport à cet objectif, l'écart est grand, 12 points de pourcentage en moins.

PARTIE 2

Pour soutenir une évolution positive : quelques recommandations

La FTQ représente aujourd'hui entre 190 000 et 200 000 femmes, soit entre 35 % et 37 % de son effectif total, évalué à 545 000 membres. Cela représente une augmentation assez importante depuis vingt ans, la dernière fois où la FTQ a fait une évaluation approfondie de son effectif.

Entre 1989 et aujourd'hui, il est possible d'identifier des tendances quant à la stagnation ou à l'augmentation relative de la présence des femmes dans les structures, les instances et les activités de la FTQ, mais aussi de ses diverses composantes : les grands syndicats, les syndicats locaux composés, les conseils régionaux et, au niveau local, les syndicats locaux uniques ou les unités locales des syndicats locaux composés.

Il y a ainsi un plafond de verre qui fait que, au-delà du niveau local, les femmes sont moins présentes dans les structures, encore moins dans celles des grands syndicats et de la FTQ.

Néanmoins, un bassin de plus en plus important de femmes existe. Elles font partie des exécutifs locaux. Elles sont déléguées syndicales, membres de comités, formatrices, conseillères syndicales. Elles suivent des formations et participent au Collège FTQ – Fonds. Ce portrait montre bien que le mouvement FTQ a dépassé les cas isolés de femmes modèles.

L'espoir réside aussi dans la présence grandissante de jeunes militants et militantes. Les différentes structures du mouvement FTQ doivent poursuivre leur réflexion sur l'intégration de cette jeunesse, alors que, dans les très prochaines années, le départ à la retraite des différentes cohortes des baby-boomers, qui entraînera un rajeunissement, pourrait aussi être une occasion de féminisation plus grande de nos structures, de nos instances et de nos activités.

L'identification des raisons qui limitent la participation des femmes et des moyens appropriés à mettre en place pour y remédier sera alors essentielle si l'on veut continuer de faire évoluer la participation féminine dans nos rangs. Il s'agit d'un des mandats du Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ. En attendant, la FTQ soumet les propositions suivantes au débat.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ poursuive ses interventions auprès de ses affiliés pour les inciter à assurer une meilleure représentation féminine au sein des structures, instances et activités de la FTQ ainsi qu'au sein de leurs propres structures, instances et activités;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ poursuive ses travaux sur la présence des femmes à la FTQ en faisant une étude qualitative sur les raisons qui limitent la participation des femmes aux structures, instances et activités, et en déposant un rapport final incluant des recommandations à son prochain congrès;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ fasse rapport sur la participation des femmes à ses instances, structures et activités (sessions de formation, Collège FTQ – Fonds, colloques, rencontres, etc.), au Conseil général précédant chaque Biennale des femmes et, à chaque congrès, dans le rapport du secrétaire général;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ incite fortement ses syndicats affiliés à négocier avec les employeurs l'obtention de données selon le sexe dans les documents de remise de cotisations;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ répertorie, chez ses affiliés, les outils déjà existants pour recueillir des données selon le sexe et s'en inspire pour l'élaboration d'un outil qui permettrait à l'ensemble des affiliés de tenir à jour leurs données selon le sexe;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE la FTQ coordonne, tous les dix ans, une analyse en profondeur des effectifs féminins dans toutes les structures, instances et activités de la FTQ et de ses affiliés.



ANNEXE 1

Résolutions adoptées au 28^e Congrès de la FTQ (2007)

Résolution 21 (adoptée au Conseil général suivant le 28^e Congrès, février 2008)

Que la FTQ invite ses affiliés à dresser un portrait le plus fidèlement possible et à lui transmettre les données concernant leur effectif;

Que la FTQ entreprenne de dresser un portrait de la représentation des femmes dans ses rangs;

Que l'information soit rendue disponible au plus tard au prochain Congrès de la FTQ.

Résolution 22 (adoptée au 28^e Congrès)

Que la FTQ revoie le portrait de la place des femmes à la FTQ dans les structures et activités;

Que la FTQ encourage les affiliés à améliorer l'accueil, le soutien et la formation de la relève féminine afin de faciliter le cheminement des femmes dans les structures syndicales.

ANNEXE 2

Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ

Composition

Le Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ est composé de trois membres du Bureau de la FTQ, soit Lina Aristeo (UES – 800, anciennement UNITE-HERE), Louis Bolduc (TUAC) et Serge Cadieux (SEPB) ainsi que de trois membres du Comité de la condition féminine de la FTQ, soit Danielle Legault (SQEES – 298), Marie-Andrée L'Heureux (SCEP) et Manon Lupien (SCFP). Il est présidé par le secrétaire général de la FTQ, René Roy. La vice-présidente Danielle Casara siège à titre d'observatrice. Le soutien technique est assuré par Carole Gingras et Sylvie Lépine, du Service de la condition féminine.

Mandat

Le Comité mixte est chargé de revoir le portrait et la place des femmes dans les structures et activités de l'ensemble de la FTQ. Dans le cadre de ses travaux, le comité entreprendra de :

- ▼ revoir le portrait de la place des femmes dans les structures et activités;

- ▼ dresser, le plus fidèlement possible, et avec la collaboration des affiliés de la FTQ, un portrait de la représentation des femmes dans ses rangs;
- ▼ demander aux affiliés de la FTQ de lui transmettre les données pertinentes concernant leur effectif;
- ▼ formuler, avec les résultats obtenus, des recommandations pour permettre à la FTQ et à ses affiliés d'améliorer l'accueil, le soutien et la formation de la relève féminine afin de faciliter le cheminement des femmes dans les structures syndicales.

Échéancier de travail

Le Comité mixte a proposé un programme de travail en deux étapes qui a été adopté au Bureau de la FTQ du 28 septembre 2009, soit un volet quantitatif à déposer au 29^e Congrès de la FTQ en 2010, suivi plus tard d'un volet qualitatif.

Travaux du comité

Le Comité mixte a été créé en septembre 2008 et s'est d'abord réuni à trois reprises (4 février 2009, 3 avril 2009 et 22 juin 2009) pour dégager les enjeux, le programme de travail et la méthodologie de la recherche. De l'automne 2009 à la fin de l'été 2010, on a procédé à la cueillette et au traitement des données. Durant cette période, un suivi constant a été assuré par le Service de la condition féminine et le secrétaire général auprès de l'ensemble des directions syndicales, présentes ou non au Bureau de la FTQ. Les membres du Comité de la condition féminine ont aussi travaillé à assurer un suivi dans leur syndicat ou conseil régional respectif. Le Comité mixte s'est ensuite réuni le 6 octobre 2010 pour prendre connaissance des résultats et développer des recommandations à proposer au Bureau de la FTQ qui en a aussi pris connaissance à sa réunion du 25 octobre dernier.

ANNEXE 3

Méthodologie

L'envoi des questionnaires...

La cueillette des informations qui concernent les structures, les instances et les activités de la FTQ a été coordonnée par le Service de la condition féminine en utilisant les rapports existants ou en demandant aux services concernés de faire la compilation de leurs informations.

La cueillette d'informations auprès des différentes structures syndicales qui composent le mouvement FTQ s'est faite par le biais d'un court questionnaire. Quatre questionnaires distincts ont été produits pour chacun des niveaux de structure : les grands syndicats; les syndicats locaux composés; au niveau local, les syndicats locaux uniques et les unités locales des syndicats locaux composés; les conseils régionaux. Ces questionnaires ont été diffusés à l'automne 2009 par divers moyens. Certains grands syndicats ont fait leur propre envoi alors que d'autres ont fourni leur liste à la FTQ qui a alors fait l'envoi. C'est lors d'une rencontre des conseils régionaux que le questionnaire les concernant a été expliqué et distribué.

Durant l'hiver et jusqu'à l'été 2010, de nombreux rappels ont été faits par la direction de la FTQ, le Service et le Comité de la condition féminine, surtout auprès des directions syndicales. Chaque syndicat a reçu des rapports personnalisés sur le niveau de réponse de ses syndicats locaux ou unités locales, lui permettant ainsi de faire des rappels s'il en décidait ainsi. La FTQ a aussi utilisé les activités du réseau de condition féminine ainsi que le bulletin *NouvElles* et *Le Monde ouvrier* pour inciter les affiliés à répondre aux différents questionnaires.

... aux syndicats locaux composés ou aux syndicats locaux uniques et aux unités locales

Ce sont les syndicats locaux (uniques ou composés) qui sont affiliés à la FTQ. Selon la *Liste des effectifs* déposée au Conseil général du 19 mai 2010, on en compte 1 034. Environ 80 % sont des syndicats locaux uniques, c'est-à-dire qu'ils représentent les membres d'une même unité d'accréditation chez un seul employeur. La taille des syndicats locaux uniques est très variable, de un à des milliers de membres. Ces syndicats ont reçu le questionnaire spécifique au niveau local.

Les autres sont des syndicats locaux composés qui regroupent plusieurs unités locales. Les unités locales regroupent les membres de plusieurs unités d'accréditation chez un même employeur ou chez différents employeurs d'un même secteur ou de secteurs différents. La taille des syndicats locaux composés est généralement plus élevée que celle des syndicats locaux uniques, pouvant aller jusqu'à des dizaines de milliers de personnes. Les quelque 200 syndicats locaux composés ont reçu un questionnaire spécifique à leur structure. La FTQ leur a aussi demandé d'envoyer, à leurs unités locales, le questionnaire spécifique au niveau local. C'est ainsi qu'environ 2 700 questionnaires spécifiques au niveau local ont été imprimés mais, la FTQ n'ayant pas les coordonnées des unités locales, il lui a été impossible d'en faire l'envoi, de vérifier s'ils ont été distribués ou de faire des rappels pour inciter à les compléter.

L'évaluation du taux de réponse des syndicats locaux composés et de leurs unités ainsi que des syndicats locaux uniques, selon différentes méthodes de calcul, est d'environ 30 à 35 % des unités ou syndicats locaux, représentant entre 40 et 45 % des membres.

Il s'agit d'un très bon taux de réponse¹¹ pour ce type de sondage par questionnaire, d'autant plus que, avec la structure de la FTQ, il n'a pas été possible de rejoindre directement tout le niveau local, ni de faire des rappels. Ce taux de réponse est le plus élevé obtenu depuis que, dans des enquêtes par questionnaire, la FTQ tente de rejoindre toutes les structures locales, y compris les unités locales des syndicats composés.¹²

... aux grands syndicats

Les syndicats locaux (uniques ou composés) sont d'abord affiliés à un grand syndicat. En considérant la FTQ-Construction comme étant un seul grand syndicat, la FTQ en compte donc 23. Un questionnaire spécifique a été distribué à ces grands syndicats afin qu'ils identifient la proportion de femmes dans leur effectif ainsi que leur présence dans leur structure québécoise, s'ils en ont une.

La moitié d'entre eux a une structure québécoise élue. L'autre moitié n'a pas de structure québécoise ou est représentée par une ou quelques personnes élues au sein d'une structure canadienne ou nord-américaine. Dans certains syndicats sans structure québécoise, quelques grands syndicats locaux composés couvrent une partie ou l'ensemble du territoire québécois.

Ce sont 14 grands syndicats, représentant 505 719 membres, qui ont répondu. Les 9 syndicats qui n'ont pas répondu ne regroupent, à eux tous, que 11 099 membres.¹³ Le taux de réponse est donc très élevé: 61 % des syndicats, représentant 98 % des membres de la FTQ.

... aux conseils régionaux

La FTQ compte 17 conseils régionaux qui regroupent ceux des syndicats locaux (uniques ou composés) de leur territoire qui décident de s'affilier sur une base volontaire. Si un syndicat local a des membres dans plusieurs territoires, il peut choisir de s'affilier à un, plusieurs ou tous les conseils régionaux concernés.

Le taux de réponse à ce questionnaire est très élevé, 15 sur 17, soit 88 % des conseils régionaux. Il n'est pas possible d'évaluer le taux de réponse en fonction du nombre de membres, car plusieurs conseils n'ont pas répondu à cette question, mais les deux conseils régionaux qui n'ont pas du tout répondu sont de petits conseils.

Le traitement des questionnaires

Tous les questionnaires sont importants en ce qu'ils nous permettent d'identifier la situation à différents niveaux de structure.

Des vérifications rapides ont été faites qui ont entraîné le reclassement ou l'élimination de certains d'entre eux parce qu'ils ne correspondaient pas aux différentes structures retenues, par exemple des comités régionaux d'un grand syndicat, ou parce que plus d'un questionnaire avait été envoyé pour un même syndicat local.

Il avait été décidé que les grands syndicats seraient la source principale pour identifier la proportion de femmes dans l'effectif global de la FTQ. Ce n'est pas nécessairement la source la plus fiable pour établir ce portrait, mais c'est la plus réaliste.¹⁴

Du temps et de l'énergie ont donc été consacrés à obtenir le taux de réponse le plus élevé pour les 23 grands syndicats.

11. Notamment selon le responsable d'Écho Sondage qui a traité les questionnaires reçus par la FTQ.

12. Pour la préparation du document d'appui du Congrès de 2007, le taux de réponse était de 7,4 % des unités et syndicats locaux. Au Colloque sur les jeunes et le syndicalisme en 2000, le taux de réponse était de 10 à 20 %.

13. Il s'agit du nombre moyen de membres cotisants de juillet 2009 au 30 avril 2010. FTQ, *Liste des effectifs*, document 12, Conseil général du 19 mai 2010.

14. La source la plus fiable serait l'information recueillie au niveau local, au plus près des membres, soit les syndicats locaux uniques et les unités locales des syndicats locaux composés. Il est cependant impossible d'y viser un taux de réponse très élevé.



Chaque questionnaire a aussi été revu : si le nombre de membres et le pourcentage de femmes étaient indiqués, ces informations ont été retenues; lorsque les informations étaient manquantes, elles ont été reconstituées à partir des données des syndicats locaux (uniques ou composés) ayant répondu à leur questionnaire et de la *Liste des effectifs* de la FTQ, en utilisant parfois l'information des sites Internet des syndicats concernés.

Une source statistique indépendante très fiable permet de valider cette opération. L'addition du nombre de membres des grands syndicats ayant répondu au questionnaire (505 719) et de celui des syndicats n'y ayant pas répondu (11 099)¹⁵ représente 516 818 membres, nombre qui se compare avantageusement aux 544 477 membres FTQ identifiés à partir de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Ainsi, en 2009, le nombre total de personnes syndiquées est de 1 305 700 personnes dont 41,7 % seraient des membres FTQ, soit 544 477 personnes. En effet, une analyse du Service de la recherche de la FTQ, faite en 2008, à partir des données du Ministère du Travail du Québec, de Développement des ressources humaines Canada, de la Commission de la construction du Québec (CCQ) et de la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale, a permis d'identifier à 41,7 % la proportion des personnes syndiquées qui sont membres de syndicats affiliés à la FTQ.¹⁶

15. Déterminé à partir de la *Liste des effectifs* de la FTQ.

16. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2009*, DVD; FTQ, *Répartition des effectifs syndicaux québécois entre les différentes organisations syndicales – 2008*, note interne du 12 septembre 2008.